



LE SNB DIT



Mars 2015

Avez-vous remarqué comme il est aisé de critiquer ceux qui occupent des responsabilités ? C'est le cas pour le Comité d'Entreprise dans sa mission de gestion des œuvres sociales et culturelles. Certains esprits chafouins tentent de vous faire croire que notre Organisation Syndicale serait la source de tous les maux, actuels, passés et futurs !

Rétablissons ici quelques vérités...

- 1** Depuis 2012, la Direction a pris unilatéralement la main sur toute la gestion administrative et opérationnelle du CE.
VRAI Conséquence d'un temps que l'on aurait aimé voir révolu. Epoque où les CE se géraient « à la bonne franquette ».
- 2** Seul le SNB a dénoncé, dès le début, ce passage en force.
VRAI Avec unanimité des Organisations Syndicales contre nous ! 
- 3** La Direction a respecté la feuille de route et le plan d'actions qu'elle avait définis en 2012 en réponse aux préconisations fortes faites par l'Inspection du Travail et par le cabinet d'expertise sociale qu'elle avait mandaté suite aux graves dysfonctionnements constatés.
FAUX Deux ans après le constat est cinglant et peu glorieux pour la Direction.
- 4** Les conflits d'intérêt (et la culture ancienne du conflit d'intérêt) qui prévalaient ont été éliminés depuis cette reprise en main par la Direction.
FAUX Tout au contraire, en pérennisant les élus de l'ancienne mandature (et qui portent d'autres « casques » syndicales que **SNB**) en responsables administratifs, elle a rendu encore plus inextricable le mélange des genres. 
- 5** Le SNB est responsable des dysfonctionnements constatés dans la gestion administrative du CE : fermeture de secteurs d'activités, non tenues des permanences, etc.
FAUX Le poste de responsable administratif est directement rattaché à la DRH de Natixis et devrait donc assumer en tout premier lieu la gestion de la polyvalence (en fonction de la saisonnalité des activités), la gestion RH (congrés, etc.), le relais de la communication auprès des salariés, etc.
- 6** Le SNB a mis en place les premières règles au sein du CE.
VRAI Et oui, pour la première fois, un Règlement Intérieur a été mis en place en 2012. Mais il faut que l'ensemble des parties prenantes se sente tenu de l'appliquer. En tout premier lieu, la Direction dont l'immixtion dans la partie « politique » se fait de plus en plus sentir. 
- 7** Le SNB a les moyens de l'appliquer.
FAUX Aucun pouvoir hiérarchique... 
- 8** Le SNB reste les bras ballants.
FAUX Le **SNB** a pris l'initiative, suivi en cela par l'ensemble des organisations syndicales (comme quoi tout arrive !), de mandater un cabinet d'expertise **indépendant** pour faire (enfin !) un état des lieux du fonctionnement et de la gouvernance du CE ainsi que des préconisations concrètes en vue de l'amélioration des services rendus par le CE.

9 Le SNB veut fermer le Comité d'Entreprise.

FAUX Ben voyons ! Le Comité d'Entreprise est une obligation légale pour les entreprises de + de 50 salariés ! En aucun cas il ne peut disparaître ! Que ceux qui colportent ce genre de rumeur révisent leur code du Travail ! Ce que souhaite le **SNB**, c'est tout simplement que le CE bénéficie à tous en toute transparence et en conservant sa dimension sociale (quotient familial).



10 Le SNB souhaite externaliser le Comité d'Entreprise.

FAUX Là encore, les chafouins se font plaisir et tentent de nous prêter des intentions que nous n'avons pas. Les salariés du CE sont salariés de Natixis et c'est bien la Direction qui les gère. On notera que quand le **SNB** avait proposé d'établir des mises à disposition, la totalité des Organisations Syndicales s'y étaient opposées.

11 PAE, réorganisations incessantes et sauvages. Le SNB assume, là aussi, ses responsabilités.

VRAI Etonnement, dès qu'il s'agit de « s'y coller » et de travailler pour animer et coordonner les nombreuses informations / consultations (réorganisations, PAE, négociations, etc.), il y a un large consensus des Organisations Syndicales à se mettre en ordre de marche derrière les élus **SNB**. Quitte à tirer la couverture à elles sans trop de vergogne ensuite sur leurs sites, tracts ou mails. Certains disposent, il est vrai, d'une relativement grande disponibilité.



12 Le SNB n'est pas capable de présenter les comptes 2010 du CE.

FAUX Les comptes 2010 n'ont pas pu être présentés car le commissaire aux comptes (que le secrétaire **SNB** a mandaté) a découvert qu'un pv de CE avait été « modifié » (il ne faut pas utiliser le terme « falsifié » !) afin de transférer des propriétés du CE au CCE. Le notaire à qui a été confié ce transfert sur la base de documents « modifiés » (et non « falsifiés ») a tardé à faire les actes en sens inverse (coût pour le CE = environ 30 000 euros dans un sens et 30 000 euros dans l'autre !). Mais au fait ? Le secrétaire de CE qui a « modifié » (pas « falsifié ») le pv n'était-il pas de la CFDT avant de passer UNSA ? Et le trésorier en 2010 n'était-il pas de la CFTC avant d'en être exclu ? Le trésorier adjoint n'était-il pas de la CGT ? Allons Mesdames et Messieurs ! Reprenez vous !



Nous disons Stop !

Que chacun prenne ses responsabilités : Direction et Organisations Syndicales. Ce n'est pas pour rien si le Syndicat National de la Banque est le premier syndicat dans la banque BNP Paribas (10 CE gérés), Société Générale, LCL... et aussi, bien sûr, NATIXIS.

Vous l'avez compris, nous nous heurtons chaque jour à la préservation des petits prés carrés, héritage du passé. Dans un monde et une société qui se transforment à vitesse grand V, il n'y a pas que l'Entreprise et nos métiers qui doivent s'adapter.

Cela vaut également pour nous en tant que représentants du Personnel.

La société d'aujourd'hui n'est plus celle de l'après guerre ou du Front Populaire. Certains l'ont compris, d'autres apparemment pas.

Attendez vous de vos élus qu'ils appellent à la grève ou à la manifestation dès que quelque chose ne va pas ?

Y compris lorsqu'il s'agit d'exprimer sa solidarité pour telle ou telle cause nationale (ou parfois même politique) ?

Ou bien plutôt qu'ils se démènent chaque jour pour défendre **VOS** intérêts et pour **VOUS** apporter des avancées dans **VOTRE** quotidien de salarié de Natixis SA ?

Au SNB, notre positionnement est clair.

Nous pensons qu'il est possible de concilier cadre collectif et personnalisation des prestations CE.

Nous avons, par exemple, des réponses concrètes et simples aux demandes que vous êtes de plus en plus nombreux à nous exprimer sur ce que doit être **VOTRE** Comité d'Entreprise. **N'oublions pas que l'argent du CE est VOTRE argent !**

Nous avons l'expérience de la gestion des grands CE et nous proposons de nous associer aux plateformes du monde bancaire qui obtiennent des tarifs « super préférentiels », pour les voyages notamment.

Pour répondre par avance aux esprits chafouins, la plateforme voyage bancaire, mise en place à l'initiative du **SNB** (premier syndicat de la Banque, rappelons le) est « transpartisane » syndicalement parlant. Aucun intérêt caché pour nous, simplement la volonté de vous apporter un vrai +.

Le bon sens : il n'y a que sur lui que nous pouvons compter ! Et vous pouvez compter sur le SNB pour en avoir.

Contactez nous sur snb@natixis.com

Près de vous, il y a un élu **SNB** au Comité d'Entreprise : Francis VERGNAUD, Laurent JACQUEL, Michèle COULON VERBEKE, Philippe GIAUFFRET, Brigitte IACONELLI, Pascal IRIGOYEN, Dominique HUARD, Monique HERVE, Michel BRILLANT, Martine NIEMEC, Patrice CHANVIN, Lydia LINAN (RS)

Permanence Syndicale : Marie BEAUMONT